

La volonté du Venezuela de coopérer



Avec une transparence et une disposition totale de coopérer, le Venezuela a ouvert ses portes à Michelle Bachelet, la Haute Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme qui avait déjà été invitée avant par le gouvernement constitutionnel du président Nicolás Maduro.

La fonctionnaire de l'ONU a rempli, sans contre-temps, son agenda de travail dans ce pays sud-américain où elle s'est entretenue avec les autorités et elle a eu des rencontres avec l'opposition.

Le président Nicolás Maduro a qualifié de positive la visite de travail de Michelle Bachelet et il a exprimé sa disposition de travailler avec l'organisme sur la base des orientations données par l'ancienne présidente du Chili.

Michelle Bachelet a pu constater la réalité de la situation du Venezuela que la droite s'est obstinée à dénaturer pour encourager une intervention armée dans le pays et renverser le président légitime Nicolás Maduro réélu aux urnes l'année dernière par la majorité de la population.

À de nombreuses reprises le gouvernement vénézuélien a appelé au dialogue l'opposition qui a promu des actions violentes et une guerre économique qui a inclus des hausses démesurées des prix, l'accaparement et la contrebande de produits ce qui a sensiblement touché la population.

La situation est devenue plus tendue à cause du soutien donné à la droite par les États-Unis qui ont frappé de sanctions ce pays sud-américain, des sanctions qui entravent son développement et les programmes sociaux appliqués par la Révolution Bolivarienne en faveur des couches les plus vulnérables dont les enfants, les femmes et les personnes âgées.

Selon des données officielles, les pertes causées à l'économie vénézuélienne par les sanctions nord-américaines dépassent 116 milliards de dollars et le volume des revenus s'est réduit de plus de 900% ce qui constitue un obstacle pour le développement économique.

Caracas a dénoncé le fait que le blocus provoque l'augmentation des coûts à titre de commissions bancaires, la fermeture de comptes de l'État vénézuélien et l'appropriation illégale de ressources en dollars et en d'autres monnaies par des gouvernements étrangers.

Les plus récentes sanctions ont empêché la transaction de 4 millions 851 milliards 252 euros nécessaires à l'attention de 26 patients vénézuéliens en Italie dans le cadre d'un accord passé par la Compagnie des Pétroles du Venezuela pour des greffes de moelles épinières.

Dans un rapport présenté en mars dernier, Michelle Bachelet avait reconnu que les sanctions imposées par le gouvernement des États-Unis au Venezuela empêchent ce pays d'entreprendre des actions en faveur des droits de l'Homme.

L'année dernière, Idriss Djasairi, expert indépendant sur la Promotion d'un Ordre Démocratique et Équitable, a considéré comme extrêmement négatifs les effets des mesures unilatérales étasuniennes sur la population vénézuélienne.

« La coercition, qu'elle soit militaire ou économique, ne doit jamais être utilisée pour chercher un changement de gouvernement dans un pays souverain. Le recours aux sanctions par des éléments externes pour renverser un gouvernement élu, constitue une violation du droit international » a souligné cet expert dans son rapport.

Le gouvernement du Venezuela a toujours exprimé sa disposition de dialoguer et de coopérer pour résoudre, entre tous les Vénézuéliens, les problèmes qui affectent le pays, mais toujours sur la base du respect de la Constitution et du droit international.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/194223-la-volonte-du-venezuela-de-cooperer>



Radio Habana Cuba